

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

EXTRAIT DU

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1^{er} juin 2021

**Commune de
PAULHAN**

N° 2021/06/03

Date de la convocation	20 /05/2021
	Votes : 23
Présents : 17	Pour : 21
Absents : 03	Contre : 01
Représentés : 07	Abstention : 01
	Ne participe pas au vote : 01

L'an deux mille vingt et un, le premier juin,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à vingt heures sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, GASC Georges, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etaient Absents : MM. BIROUSTE Pascal, DUPONT Laurent, JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mr VALERO Claude
- Mr GAUBERT Guy à Mr GASC Georges
- Mme BOUISSON Mylène à Mme ROYON Sophie
- Mme LABORDA Véronique à Mr ALEIX Bertrand
- Mr SEBASTIAN David à Mme LAMBERT Véronique
- Mme CAPELLE Laetitia à Mme GAVINET Isabelle
- Mme HEREDIA Fabienne à Mme DJUROVIC Aleksandra

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210601-2021-06-03-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021

Objet : opérations foncières –cession de l'immeuble AB 267

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

de céder à l'euro symbolique à Madame DJUROVIC Aleksandra la parcelle cadastrée AB 267 sis lieudit Le Village d'une superficie de 12 m².

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 21 voix Pour, 1 voix Contre, 1 Abstention,
1 élu ne prend pas part au vote,

- Décide de céder à l'euro symbolique à Madame DJUROVIC Aleksandra la parcelle cadastrée AB 267 d'une superficie de 12 m²,
- Indique que les frais notariaux ou d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes ou pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20210601-2021-06-03-DE
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021